



## MST/IST partiellement communiquée pour empêcher soins

-----  
Par Melvin

Bonjour,

En avril 2019, mon ex-conjointe (que je ne voyais plus depuis l'été 2017) m'a informé que j'étais porteur d'une MST/IST indétectable chez l'homme tout en refusant de me donner le nom qui est nécessaire pour me faire soigner ainsi que toute communication (je suis un homme, négatif à tous les tests même ceux approfondis en ayant expliqué ceci au centre de dépistage).

Je n'ai eu aucune réponse sur un autre forum avec un court message alors je me permets de détailler la suite des événements.

Pendant l'été 2020, j'ai tenté de l'appeler de nombreuses fois et lui ai envoyé beaucoup de messages, surtout pour me mettre à plat ventre avec des excuses parfois ridicules et des nouvelles pour qu'elle culpabilise, suite à quoi elle a porté plainte pour harcèlement, sans avertissement et en inventant des choses méchantes que je lui aurais dites ou que je ne supportais pas qu'elle ait un nouveau compagnon.

Lors de mon audition je redoublais ma dernière année d'une grande école d'ingé (qui faisait suite à une autre formation en reprise d'études) et j'ai fini de tomber dans la dépression.

Mes projets anéantis et désormais avec un casier judiciaire, j'ai stocké mes meubles et affaires avant de retourner dans la ville où nous étions en 2017, avec un grand sac à dos en commençant par me mutiler sur son palier pour tenter de l'attendrir avec un message bienveillant sur sa porte avec mon sang et 100 euros glissés dessous, il y a bientôt un an.

Environ 2 semaines plus tard je l'ai croisé dans sa voiture et me suis mis à genoux sur le trottoir en faisant le signe de prière et elle a enfin accepté de me parler, au final pour me faire savoir qu'elle avait besoin d'un ordinateur (ce qu'elle m'avait déjà demandé sans succès en 2018, peut-être dans la suite logique de cadeaux de quand nous venions de nous séparer en 2014 comme réfrigérateur, lave-linge ou friteuse pour son nouvel appartement).

Cette fois l'ordinateur fut commandé dans la soirée (HP gaming neuf à presque 1200 euros) et quelques jours plus tard j'ai reçu un message vocal de la police m'invitant à arrêter le sang et les cadeaux (elle tentait de porter plainte une seconde fois mais sans succès).

Peu après elle m'a écrit pour me donner un rendez-vous lors duquel elle m'a demandé 1700 euros et j'ai accepté oralement (le 6 novembre 2021). Le lendemain je lui ai demandé son IBAN par sms avant de la relancer 10 jours puis un mois plus tard, ce qui lui a permis de déposer sa seconde plainte, à nouveau en inventant des choses et en déformant mes propos même si seul le sang sur sa porte semble avoir été réellement retenu lors de mon audition en avril dernier, pour laquelle je n'ai pas de nouvelle.

Suite à une TS et un coma d'un jour je suis actuellement sous traitement et suivi, comme il y a fort longtemps pour moi et comme elle depuis plus de 10 ans.

Je ne sais plus quoi faire...

Ai-je un moyen légal pour obtenir le nom de cette MST/IST ou alors la vérité ??

Faire une réclamation ? Porter plainte moi aussi pour éventuellement lui proposer un règlement à l'amiable contre cette information ?

Je n'ai pas contacté d'avocat jusque-là même si j'aurais dû, probablement à cause d'un attachement pour elle, mais cela me semble nécessaire aujourd'hui.

PS. J'ai toujours été fidèle et elle était au courant de mes risques passés toujours suivis d'un dépistage mais elle pense que c'est moi qui lui ai transmis cette affection dont je sais juste que le traitement est un cachet. Je pensais auparavant qu'un dépistage négatif signifiait une absence de problème sexuellement transmissible (pas le cas pour papillomavirus par exemple).

(PS 2. Il y a prescription mais contrairement à moi elle s'en est déjà prise à moi physiquement et s'était également cachée chez moi toute une nuit avec double des clefs après rupture, initialement en vue de me couper les cheveux dans mon sommeil.)

En vous remerciant par avance du fond du c?ur pour vos idées quelles qu'elles soient

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour,  
Vous êtes en état de fragilité, et votre problème n'est pas juridique.

Il est tout à fait possible que son "chantage" n'ait aucun fondement puisque vos analyses n'ont rien donné.

Le mieux c'est de bien suivre les conseils de vos médecins et de tenter de tourner la page de cette histoire toxique.